

Robert LAFFITE
Route du Souke
64600 ARTHEZ d'ASSON
Tél : 05 9 72 42 99

Le lundi 20 septembre 2004, au cours d'une randonnée dans le secteur Jout-Bocx de Or-Arthez-Mondragon, à l'indé, arriva les débuts sous le Col de la Glacière, me sont parvenus des aboiements de chien, venant d'Auzan. C'était une graine chien dormant régulièrement. J'ai pensé à un chien de chasse misté à la montagne depuis la fin du 19^{ème} siècle. Plus tard, dans la semaine, il m'a été confirmé qu'il n'y avait pas eu de battue ce jour-là, les Bugeats ayant choisi de chasser le sanglier en plaine du fait de dégâts constatés dans les maïs.

Sur le chemin du retour, à 15h, au lieu-dit la Glacière, dans la première Arrière en montant du Col de la Glacière au Bas de Jout, un haletement précipité m'a fait me retourner. Il s'agissait d'un chien arrivant au galop du Nord, c'est-à-dire du secteur de Pordalade. Il s'est précipité sur le dôme Auzan, sorte de grand lac de deux mètres de long sur un mètre de profondeur, en famille multiple, vestige de l'exploitation forestière des années 1970. L'animal a plongé sa tête vers le fond, mais constatant qu'il n'y avait pas d'eau, m'a regardé, et s'en est retourné, toujours au galop, par où il était venu. Cela m'a semblé être un chien bâtard, mais se rapprochant fort par la couleur beige clair du pelage, l'allure et le port de tête, à un labrador de type golden, mais d'une taille nettement plus petite, avec des yeux très noirs. Il portait un collier foncé. Ses pattes étaient couvertes de boue fraîche jusqu'aux épaules, ayant certainement cherché à boire dans les fangues du secteur, Col de Tach notamment. Il a donné l'impression d'une bête sachant parfaitement où elle allait, sans la moindre hésitation, comme tout à fait habituée à ce coin de montagne, un animal instillé. Rien à voir avec un chien perdu qui cherche à rentrer en contact avec l'humain, comme le font si bien nos chiens de chasse égarés dans la montagne, la course n'a duré que quelques douzaines de secondes, à une distance d'une trentaine de pas.

Comme je n'ai rencontré personne au cours des sept heures de randonnée, ni avant le vue de l'animal, ni après dans la fin du parcours, je me suis permis de signaler le fait aux autorités chargées de l'enquête sur les événements récents afin de permettre d'élucider cette affaire.

Fait à Arthez d'Asson, le 8 octobre 2004.

Robert Laffite